R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

# VILLE DE L'ISLE-ADAM

## DÉCISION DU MAIRE N°119/2023

**Objet : Convention avec l'association de pêche des étangs de la petite plaine dans le cadre d'activités proposées par le service animations jeunesse Adamoise. Annule et remplace la décision n°113/2023.**

Le Maire de L'Isle-Adam,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L2122-21 à L2122-23.

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 10 décembre 2020, donnant délégation au Maire.

Considérant que le service animations jeunesse Adamoise souhaite organiser des ateliers de pêche fin octobre 2023.

Considérant la proposition de prestation transmise par l'association de pêche des étangs de la petite plaine, pour un montant de 300 euros pour deux matinées d'ateliers de pêche.

Considérant qu'il convient de définir les règles et obligations à mettre en place pour permettre à l'association de proposer son activité, au moyen d'une convention.

**DÉCIDE**

- **de signer** avec l'association de pêche des étangs de la petite plaine la convention pour l'organisation d'ateliers de pêche fin octobre 2023 proposés par le service animations jeunesse Adamoise, pour un montant de 300 euros.

L'Isle-Adam, le 27 octobre 2023,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
095-219503133-20231027-119-2023-AU
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 30/10/2023
Mise en ligne le 30 octobre 2023

Le Maire de L'Isle-Adam,

**Sébastien PONIATOWSKI**

*Délais et voies de recours : Conformément aux dispositions du code de justice administrative, la présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise, 2-4 boulevard de l'Hautil BP 30322 - 95027 Cergy-Pontoise cedex , ou sur internet, à l'adresse www.telerecours.fr, dans un délai de deux mois à compter de sa publication.*

B.P.90083 - 95290 L'ISLE-ADAM
TÉL.: 01.34.08.19.19 - FAX MAIRIE : 01.34.08.19.18 - FAX CASTELROSE : 01.34.08.19.75
*www.ville-isle-adam.fr*

Toute correspondance doit être adressée à l'attention de Monsieur Le Maire
*s.poniatowski@ville-isle-adam.fr*